



15ème legislature

Question N° : 28364	De M. Franck Marlin (Les Républicains - Essonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie et finances		Ministère attributaire > Économie et finances
Rubrique > impôt sur les sociétés	Tête d'analyse > Impact de la pandémie de coronavirus sur la v	Analyse > Impact de la pandémie de coronavirus sur la vie des entreprises françaises.
Question publiée au JO le : 14/04/2020		

Texte de la question

M. Franck Marlin appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur l'impact de la pandémie de coronavirus sur la vie des entreprises françaises. En effet, les petites entreprises emploient énormément de personnel et manquent généralement de trésorerie, ce que la présente crise sanitaire a cruellement accentué. Aussi, il le remercie de bien vouloir lui indiquer s'il entend porter de 38 120 euros à 50 000 euros le seuil des bénéfices annuels nécessaires pour passer du taux de 15 % à celui de 28 % à l'impôt sur les sociétés, conformément au b. du I. de l'article 219 du code général des impôts, afin d'aider ces petites entreprises à continuer à exister l'année prochaine.